

*Le SG MER et la DAM ont décidé d'arrêter l'utilisation du 16-16 à la suite de la dénonciation par les opérateurs privés de téléphonie mobile, de la convention qui les liait depuis six ans. Ce n'était pas un N° d'urgence et il ne fonctionnait plus convenablement depuis quelque temps. La France est tenue depuis le début de l'année d'utiliser le 112 comme moyen d'urgence, par une directive européenne. C'est donc dès maintenant que le 112 devient le seul N° d'appel pour signaler un événement en mer d'un téléphone fixe ou portable. Cet appel est GRATUIT.*

*Il va de soi que depuis la mer c'est la VHF qui doit être privilégiée. Je vous conseille donc, si ce n'est pas déjà fait, de faire circuler l'infos auprès de vos adhérents. La SNSM nationale a fait part de ses inquiétudes aux deux administrations, mais leurs services lui ont assuré que le « 112 » effectuera une très bonne réactivité (de l'ordre de la minute) pour transférer l'appel vers le service compétent : CROSS/SAMU/SDIS ...*

*Un suivi sera assuré et un retour d'expérience mis en place. N'hésitez donc pas à signaler tous les incidents qui seraient dus à l'utilisation du 112 .*